

ESTER EN JUSTICE—Pouvoir de . . . . .	4895	4
ELECTION.—Mode des élections des gouverneurs	4903	8
“ Contestée . . . . .	4904	8
“ Représents universitaires . . . . .	4905	8
“ Rapport des élections . . . . .	4905	8
“ Siège vacant . . . . .	4905	8
“ Qualités pour voter aux élections..	4951	25
EXAMENS PRELIMINAIRES.. . . . .	R.	73
Rapports des examens préliminaires.. . . .	4927	16
Sujets des examens préliminaires.. . . .	4928	17
Examineurs . . . . .	4928	17
Procédure de ces examens . . . . .	4928	17
ENREGISTREMENT des vieux praticiens . . . .	4940	21
“ nécessité de l'enregistre- ment . . . . .	4945	22
EXERCICE illégal . . . . .	R.	72
EXAMEN professionnel . . . . .	R.	76
EXERCER la médecine par le juge Bruneau ..		
10.—Registre médical de Québec . . . . .	4918	36
20.—Affidavit pour bachelier . . . . .	4926	37
30.—Avis de l'aspirant à l'étude . . . . .	4926	38
40.—Rapport d'examens préliminaires . . . .	4927	38
50.—Avis de l'aspirant aux examens.. . . .	4933	39
60.—Rapport Bureau médical d'Examineurs	4935	40
70.—Demande de licence . . . . .	4941-2	42
80.—Cessation de l'exercice de la Médecine..	4949	41
90.—Reprise de l'exercice de la Médecine..	4949	42
100.—Avis du registraire pour non paiement de contribution . . . . .	4952	42
110.—Avis du Registraire que le nom d'un mé- decin est rayé . . . . .	4952	43
120.—Du Serment . . . . .	4935	43
GOUVERNEURS.—Bureau des . . . . .	4897	5
“ Date des Elections des . . . . .	4897	5
“ Où doit être leur bureau.. . . .	4902	7
“ Membres du Collège . . . . .	4902	8
“ Si un gouverneur manque deux assemblées . . . . .	4907	9
“ Mode d'élection des Gouver- neurs . . . . .	R.	61
HONORAIRES.—Droit d'en charger . . . . .	4953	26
“ Droit d'en charger . . . . .	R.	82
JUGEMENT LANCTOT . . . . .		97
LOI.—Son nom — Citation.. . . . .	4894	3